



Syndicat National Pénitentiaire des Surveillant(e)s



Tableau d'avancement des carriéro-syndicalistes

D'année en année, les Tableaux d'Avancement se suivent et se ressemblent, tout comme ils suscitent toujours autant de dégoût des Surveillant(e)s qui se voient spolier leur place par des « syndicalistes », détachés permanents ou pas.

Si l'on doit bien évidemment garantir le déroulement normal de la carrière d'un militant syndical, il est scandaleux que ce dernier se voit avantager grâce à son statut, en passant devant plus ancien et plus méritant que lui !

Le rôle d'un syndicaliste, c'est de servir le syndicat, pas de s'en servir !

Le rôle d'un représentant élu des personnels, c'est de les représenter honnêtement, pas de les trahir !

Le T.A au grade de 1er Surveillant qui s'est tenu le 22 mars dernier, n'échappera malheureusement pas à cette mascarade.

À noter une nouveauté dans la pratique : 2 secrétaires généraux se sont désignés comme « expert » afin d'assister au TA et brandir les noms de leurs militants « sortis du chapeau », car non proposés par les CAPI. Les représentants de la troisième organisation syndicale n'ont pas été en reste non plus....

Là aussi, les élus en CAPI de ces 3 syndicats apprécieront toute l'estime que leur porte leur organisation syndicale nationale, qui n'a finalement que faire de leur travail et de l'avis rendu par cette instance de concertation interrégionale.

Après la réforme de la chaîne de commandement qui a anéanti l'espoir des Surveillant(e)s de sortir du trou de la Cat.C, ces syndicats multi-catégoriel gangrenés par des syndicalistes carriéristes viennent de leur asséner un autre coup de pelle.

La défense des intérêts des Surveillant(e)s par eux-seuls et pour eux-seuls, c'est le gage d'un syndicalisme sincère et propre, dans lequel il est impossible aux carriéro-syndicalistes d'élire domicile.

Valeurs - Vérité – Sincérité – Convictions

Le Bureau National

29 mars 2021